AUDITION -
PARTAGE -
IMPLANTS

API
20, rue d'Auvergne
45300 RAMOULU
Courriel : asso.api2@outlook.fr
Tel / SMS : 06 24 87 28 90
www.api-asso.fr

Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2026

Les membres de l'association Audition-Partage-Implants (API) spécialement convoqués en date du 11mai 2026, se sont réunis le samedi 23 mai 2026 en assemblée générale ordinaire à la MVAC (Maison de la Vie Associative et Citoyenne) au 31 rue Bobillot Paris 13 ème.
60 présents ou représentés ayant signé la feuille de présence ou ayant voté par correspondance l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du PV de l'AG du 17 mai 2025** (Rapporteuse Suzette Biondi)
- **Approbation du rapport moral** (Rapporteuse Suzette Biondi)
- **Approbation du rapport financier**, approbation des comptes de l'exercices clos le 31-12-2025, quitus (Rapporteuse Sandrine Bernard),
- **Approbation des activités 2025** (Christophe Von Dorpp),
- **Renouvellement des membres du bureau : élections**
- **Approbation du budget prévisionnel 2027** (Rapporteuse Sandrine Bernard),
- **Fixation du montant de la cotisation 2027**, (Rapporteuse Sandrine Bernard),
- **Perspectives**, (Rapporteur Christophe Von Dorpp),
- **Questions concernant l'assurance avec Marc Levy**
- **Questions diverses.**

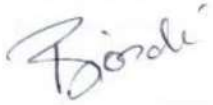
Dans le silence des statuts, toutes les décisions de l'assemblée sont prises à la majorité simple, c'est-à-dire à la moitié des votes exprimés plus une voix.
Suzette Biondi est déclarée présidente de séance et Valérie PIERRETTE la secrétaire de séance.
La présidente de séance, Suzette Biondi, déclare la séance ouverte à 10h50

- **Point 1** : Le PV de l'AGO du 17 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.
- **Point 2** : Le rapport moral de la présidente est approuvé à l'unanimité.
- **Point 3 :** Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.
- **Point 4 :** Le rapport des activités de 2025 est approuvé à l'unanimité.
- **Point 5** : Renouvellement des membres du bureau :
  - L'élection de Valérie PIERRETTE au poste de secrétaire générale est approuvée à l'unanimité.
  - L'élection de Christophe Von Dorpp au poste de secrétaire adjoint est approuvée à l'unanimité.
- **Point 6 :** Le budget prévisionnel 2027 est approuvé à l'unanimité.
- **Point 7 :** Le montant de la cotisation pour 2027 est approuvé à l'unanimité.
- **Les points 8,9,10,11** ne nécessitent pas de vote.

Tous les points prévus à l'ordre du jour ayant été examinés, la présidente clôture la séance à 11h30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Présidente de séance
Suzette Biondi



Secrétaire de séance
Valérie Pierrette

